

Les deux premières hypothèses sur la nature des capacités de contrôle des assemblées font l'objet d'un examen plus approfondi au quatrième chapitre. Écrit avec la collaboration de Mounir Dhoubi, ce chapitre analyse le modèle français en démontrant l'évolution des formes de contrôle des finances publiques, qui sont passées « d'un strict contrôle de la légalité à un contrôle incluant la performance (transparence et efficacité) » (57). Les auteurs insistent en parallèle sur l'étendue des différences entre les pratiques et institutions propres au contrôle des finances publiques dans les pays francophones.

Les deux derniers chapitres se penchent sur les hypothèses complémentaires concernant la variation des capacités de contrôle législatif et l'impact de ces capacités de contrôle sur la corruption. Le chapitre 5 compare un ensemble de 55 pays en fonction de quatre mesures des capacités de contrôle : les capacités selon les ressources, les capacités selon les pratiques et les capacités selon les statuts. On ajoute à ces indices un quatrième indice global des capacités. En pondérant ces critères, les auteurs arrivent à examiner, grâce à la modélisation statistique, l'effet d'un ensemble de variables d'ordre politique et social sur la nature et l'étendu des capacités de contrôle des finances publiques.

Cette démarche a le mérite de mettre en lumière toute la complexité des mécanismes de contrôle des finances publiques. Les auteurs montrent notamment que la tradition administrative d'un pays a un impact sur le contrôle des finances publiques, mais seulement dans certains contextes—l'influence de certaines variables n'étant pas la même dans les pays francophones que dans les autres pays de l'échantillon (81). Ces observations confirment l'hypothèse voulant que la tradition et la culture administratives font une différence. Plus encore, les résultats de recherche révèlent, au contraire de l'opinion de plusieurs, que « la législature française est plus performante que les autres dans sa capacité de contrôle, tant dans ses statuts que dans ses pratiques et ses ressources » (83).

L'enquête du sixième chapitre reprend une démarche similaire pour étudier l'effet des capacités de contrôle parlementaire sur la corruption. Les analyses statistiques démontrent cette fois que les capacités de contrôle des processus budgétaires ont « un effet positif robuste sur le contrôle de la corruption » (104). Des trois indices mesurés, c'est celui des *capacités selon les ressources* qui pèsent le plus lourd. Le constat des auteurs à cet égard est sans équivoque : « la corruption est plus faible là où les ressources des commissions de finances sont plus importantes » (105).

Au final, si cet ouvrage disqualifie rapidement certains facteurs—comme par exemple la présence d'agence anticorruption—sans fournir de réelles explications (12), on doit saluer la transparence du point de vue de la démarche de recherche et de l'interprétation des résultats. Les auteurs accordent une importance accrue à la description des méthodes d'enquête en plus d'offrir de riches listes d'information sur les outils et les résultats de recherche dans les tableaux et en annexe. C'est ce qui fait l'originalité et l'utilité de ce court ouvrage : il arrive en très peu de pages à brosser un portrait de la question du contrôle parlementaire des finances publiques tout en apportant une contribution importante à ce champ de recherche.

Federalism in Canada: Contested Concepts and Uneasy Balances

Thomas O. Hueglin, Toronto, University of Toronto Press, 2021, pp. 384

Félix Mathieu, University of Winnipeg (f.mathieu@uwinnipeg.ca)

As Thomas O. Hueglin puts it on the very first page of this book: “The story of Canadian federalism can be told in many different ways. . . . All authors bring to this story their personal

experiences, opinions, and biases and the way in which they read and understand the literature before them” (1). Usually, one needs to ask around and do bio-bibliographical research to properly understand an author’s background and intellectual influences. In this book, which can be considered Hueglin’s overall appraisal of Canadian federalism after teaching the subject for more than three decades, the Wilfrid Laurier University Professor submits his own recollection of his own formative influences. Offering insights into his postdoctoral fellowship at the Institute of Intergovernmental Relations at Queen’s University in the 1980s—where Richard Simeon, David Elkins and others insisted he travel across the country and meet scholars from all provinces to understand Canada’s political and cultural landscape—the prologue provides readers with a roadmap to comprehend the author’s intellectual path in his attempt to make sense of Canadian federalism.

In *Federalism in Canada: Contested Concepts and Uneasy Balances*, Hueglin pursues three objectives. First, he wishes “to get students interested in the big questions of Canadian federalism again” by combining “systematic inquiry with historical anecdote and, to invite discussion, judgmental commentary” (13). Second, the book is intended to “give more attention to Quebec’s view of Canadian federalism than is usually the case in the English literature” (13). Finally, “there had to be a serious and systematic Indigenous perspective” (13). Without a doubt, all three objectives have been met.

In addition to the prologue and epilogue, the book is divided into nine chapters. While Hueglin privileges a thematic account to Canadian federalism over a chronological presentation, he avoids unnecessary repetition. In interpreting the impact of key events in the Canadian odyssey, Hueglin embraces a perspective rooted in political economy, as suggested by the title of chapter 5 (“Mostly Fiscal Relations”). Nevertheless, he also makes use of political theory, constitutional studies and political sociology. In that sense, the book provides a welcome “all-around” standpoint that students and scholars from all subfields will greatly appreciate.

Chapters 1 and 2 offer a general introduction to the theory of federalism and how this materialized in Canada with the advent of the British North America Act, 1867. Hueglin’s story of Canadian federalism then turns (chapter 3) to an examination of the many “division of power disputes, which lie at the heart of the constitutional federal compact” (84). Chapters 4 and 5 present Hueglin’s general thesis for interpreting Canadian federalism, where he insists on the impact of the crash of the New York Stock Exchange in October 1929 on the subsequent evolution of power relations in the Federation. Then, chapters 6 to 9 offer a critical discussion of contemporary issues and “unresolved conflicts”: Quebec nationalism and secession, Western alienation, Eastern dependencies, regionalism, charter politics and, of course, Indigenous land rights and treaty federalism. In discussing these heated issues, Hueglin for the most part avoids falling into either of these two traps: (1) presenting concurrent points of view by using the “straw-man strategy” and (2) not defending specific arguments to circumvent hurting anyone’s sensitivity. By taking positions, but also by taking seriously opposing arguments, he ensures that the chapters are engaging and stimulating.

Nevertheless, I believe Hueglin does fall into the “straw-man strategy” on one issue: that of multinational federalism. After announcing in the prologue that “multinationalism . . . is ultimately not a helpful concept” (23), his critique in chapter 9 falls short of expectations. In a nutshell, Hueglin suggests that “federalism cannot accommodate nationalism if nationalism is to be understood, as John Stuart Mill recognized early on, as a collective ‘identity of race and descent’” (289). While there are plenty of contemporary Canadian scholars that provided nuanced reflections on nationalism and multinational federalism, such as Charles Taylor, James Tully and Will Kymlicka (who are not cited in the book), it is oddly surprising that Hueglin chose to rely on Mill’s loose theoretical account of nationalism to make his point. It rather appears that the author relies on a definition that best suits the purpose of his critique,

while he could have engaged more seriously with the most convincing perspectives of contemporary scholars.

In the end, I highly recommend this book to all students of federalism interested in understanding how the Canadian federal system came to be and how it evolved over the past century and a half. It is a textbook example of a contribution that is perfectly balanced between advancing knowledge and making scholarly research accessible to the public.

Droitisation et populisme : Canada, Québec et États-Unis

Frédéric Boily, Québec : Presses de l'Université Laval, 2020, pp. 214

Katryne Villeneuve-Siconnelly, Université Laval

Le phénomène du populisme et ses multiples facettes bénéficient d'un engouement certain et grandissant en sociologie politique. L'ouvrage de Frédéric Boily, *Droitisation et populisme*, s'intéresse à la reconfiguration actuelle de la droite et à sa recherche de nouveaux repères idéologiques. Davantage théoriques qu'empiriques, les différents chapitres présentent notamment l'évolution de la droite et les différentes vagues de « droitisation » (Chapitre 1), les mouvements populistes étatsuniens sous la lunette de Hofstadter (Chapitre 2), les styles populistes canadiens (Chapitre 3) et la droite fédérale au Canada (Chapitre 4), pour terminer avec une réflexion introductive aux intellectuelles de droite au Canada (Chapitre 5).

Par ailleurs, l'auteur souligne avec justesse au premier chapitre le manque de clarté sur le phénomène de la *droitisation*, de même que son étendue. Il y aurait par conséquent une confusion quant à ce qu'elle veut dire—à savoir si cela se concrétise par une adoption par la gauche des discours de droite, d'une présence grandissante des partis de droite ou encore que le fait que les partis de droite sont plus à droite qu'autrefois—et comment nous pouvons effectivement mesurer cette droitisation. À cela s'ajouterait la présupposition erronée de la linéarité des dirigeantes et dirigeants de droite (22) et la variation quant aux définitions même de la droite (23). Boily (2020 : 24) souligne que souvent, « le terme de droitisation sert à stigmatiser un adversaire dont on veut dénoncer la “dérive” plutôt que comme un concept rigoureusement défini ».

Tout comme le populisme, la droitisation découlerait de facteurs économiques et culturels (tels que décrits dans la théorie de la modernisation et du *cultural backlash* proposée par Norris et Inglehart [2019]). Afin de mieux comprendre la teneur de la droitisation et le changement de sa signification, Boily propose une périodisation comprenant deux phases se chevauchant, la première débutant en 1980 jusqu'en 2008, et l'autre s'étendant du début des années 2000 à 2010. Alors que la première est empreinte d'un discours sur le libre-échange, la réduction de la taille de l'État et l'opposition au communisme, la seconde voit la montée de contradictions économiques et des désordres sociaux, où l'on met d'abord l'accent sur le renforcement des capacités nationales et les questions identitaires.

Le second chapitre évoque la continuité du populisme dans l'histoire étatsunienne telle qu'expliquée par Richard Hofstadter. Ce dernier souligne que le populisme, après 1945, s'est adapté aux nouvelles conditions politiques et sociales, pour y devenir du *pseudo-conservatisme* arborant un *style paranoïaque*. Boily se penche sur l'importance dans l'histoire du populisme des mouvements agraires et de la tendance pour les discours qui s'y rattachent de se réfugier dans un passé mythifié pour combattre le sentiment d'anxiété politique (66).

Le troisième chapitre évoque quant à lui, et à juste titre, la minimisation de la place du populisme au Canada. Pour Boily, nous pouvons observer certains exemples populistes au cours de